

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

23 MARS 2017

Etaients présents : Louis-Marie FRUCHET, Luc CAILLAUD, David THUBINEAU, Laurent WERTH, Laurent HURTEAU, Elodie LOIZEAU, Claude MAUDET, Nicole BEAUFRETON, Marielle HERAULT, Sonia RAMPILLON, Nicolas MAUDET.

Absents ayant donné pouvoir : Béatrice BRUNELLIERE, Cyrille BABARIT, Isabelle PINEAU

Secrétaire : Elodie LOIZEAU

I COMPTE RENDU DU 23 FEVRIER 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 23 février 2017

II VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Budget principal

Compte administratif

Le résultat de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de 213 559,75 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 57 332,24 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs, permet de dégager pour la section de fonctionnement un résultat excédentaire **213 559,75 €** et un solde excédentaire pour la section d'investissement de **15 243,48 €**.

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (13 votants) sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Claude MAUDET.

Le compte administratif 2016 du budget principal est approuvé par 13 voix

Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celle du compte administratif.

Le compte de gestion 2016 du budget principal est approuvé à l'unanimité (14 voix)

Budget Lotissement les Néfliers

Compte administratif

Le résultat de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de 0 € pour la section de fonctionnement et 0 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs, permet de dégager pour la section de fonctionnement un résultat excédentaire de **61 252,33 €** et un solde déficitaire pour la section d'investissement de **80 000 €**.

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (13 votants) sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Claude MAUDET.

Le compte administratif 2016 du budget annexe les Néfliers est approuvé par 13 voix.

Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celle du compte administratif.

Le compte de gestion 2016 du budget annexe les Néfliers est approuvé à l'unanimité (14 voix)

Budget Lotissement Le Bardeau

Compte administratif

Le résultat de l'exercice 2016 fait apparaître un déficit de 8 788,40 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 62 635,44 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs, permet de dégager pour la section de fonctionnement un résultat déficitaire de 8 788, 40 € et un solde excédentaire pour la section d'investissement de 131 946,85 €.

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (13 votants) sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Claude MAUDET.

Le compte administratif 2016 du budget annexe le Bardeau est approuvé par 13 voix.

Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celle du compte administratif.

Le compte de gestion 2016 du budget annexe le Bardeau est approuvé à l'unanimité (14 voix)

III ANALYSE FINANCIERE

Une analyse financière simplifiée (rétrospective 2013-2016 et prospective 2017-2020) préparée par le cabinet JMS Consultants est présentée très succinctement.

Une analyse plus élaborée sera commentée, par M. Jean-Michel SCHMITT, lors d'une prochaine du conseil municipal.

IV ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LES ORIENTATIONS SERONT VOTEES A LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE L'ADOPTION DU BP

VOIRIE - TRAVAUX			
Réf	Objet	Restes à réaliser 2016	Montant TTC
I	Signalétique (voisins vigilants)		1 500,00 €
I	Eaux pluviales (rue de la poste et colonne) + M.O	26 308,00 €	68 745,00 €
I	Voirie imprévus		10 000,00 €
TOTAL VOIRIE			80 245,00 €
TERRAIN			
I	Géomètre Plan Cimetière		1 000,00 €
TOTAL TERRAIN			1 000,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC			
I	Eclairage public	7 740,00 €	
I	Illumination Noël		2 000,00 €
TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC			2 000,00 €
MATERIEL			
I	Matériel service technique (débroussailleuse)		1 545,00 €
I	Logiciel location salles	1 932,00 €	
I	Eplucheuse R.Scolaire	3 096,00 €	
TOTAL MATERIEL			1 545,00 €
MOBILIER			
I	Cloison amovible Mairie		572,00 €
I	Vestiaires atelier technique ?		
I	Bac enfants		300,00 €
I	Tables chaises tableau affichage périscolaire		2 000,00 €
TOTAL MOBILIER			2 872,00 €
VEHICULES DE TRANSPORTS			
	Pneus		3 659,00 €
TOTAL VEHICULES DE TRANSPORTS			3 659,00 €
BATIMENTS			
I	Accessibilité ERP Foyer des Jeunes		1 965,00 €
I	Accessibilité ERP Cimetière		
I	Voute église		15 000,00 €
TOTAL BÂTIMENT			16 965,00 €
ESTIMATIFS OPERATIONS PRINCIPALES			
I	Aménagement centre bourg 2ème tranche	3 759,00 €	177 000,00 €
I	Réhabilitation du Presbytere	4 680,00 €	100 000,00 €
TOTAL OPERATIONS PRINCIPALES			277 000,00 €
TOTAL		47 515,00 €	385 286,00 €
TOTAUX		432 801,00 €	

V VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est rappelé les taux d'imposition votés en 2016 :

- . Taxe d'habitation : 18,04 %
- . Taxe foncier bâti : 17,19 %
- . Taxe foncier non bâti : 46,51 %

Après étude des différentes propositions et des simulations sur les valeurs locatives, les taux pour 2017 sont votés comme suit (12 voix pour) :

- * TAXE D'HABITATION 18,40 %
- * TAXE SUR LE FONCIER BATI 17,53 %
- * TAXE SUR LE FONCIER NON BATI 47,44 %

BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2017

TH 1 011 000 €
TFB 770 600 €
TFNB 71 400 €

PRODUIT CORRESPONDANT

.....186 024 €
.....135 086 €
.....33 872 €

.....354 982 €

VI QUESTIONS DIVERSES

Voisin vigilants : une réunion sera programmée avec la gendarmerie et les référents.